

LES BREVES

Cadaujac

Avril 2011 n°248

LE MOT DU MAIRE

En raison des incertitudes liées au gel voire à la suppression progressive de certaines dotations de l'Etat, il faut trouver le juste équilibre entre nos besoins qui profiteront à tous et notre engagement à ne pas accroître la pression fiscale.

Les orientations budgétaires débattues en séance du Conseil Municipal nous ont permis de préparer un budget 2011 qui sera proposé au vote le 6 avril.

En 2011, nous achèverons les chantiers engagés, notamment la bibliothèque en face de l'église qui se transforme et s'embellit de jour en jour. Nous continuerons notre politique de sécurisation et d'aménagement comme au Bouscaut ou aux abords des écoles.

L'extension des écoles est envisagée avec une réflexion sur la mise en place d'un self-service au restaurant scolaire pour les plus grands enfants.

Nous poursuivrons l'aménagement paysager du parc du Château, les études de programmes du château de Saige et des anciens ateliers des services techniques, sans oublier l'entretien régulier des bâtiments municipaux.

En matière d'assainissement, nous amorcerons principalement la desserte du secteur de Matasset et la réhabilitation des anciens réseaux du centre-ville, si elle est préconisée par le diagnostic en cours.

Notre seul objectif est de travailler dans l'intérêt général et au service des Cadaujacais. N'hésitez pas à contacter vos élus ou les services de l'administration, sans oublier de visiter notre nouveau site internet : www.mairie-cadaujac.fr

A très bientôt
Francis GAZEAU



SOMMAIRE

- Inscriptions scolaires
- Lire et faire lire
- Conseil municipal du 9 mars
- Lignes à Grande Vitesse
- Associations, animations

Conseil Municipal des Jeunes

L'élection du Conseil Municipal des Jeunes de Cadaujac aura lieu le **vendredi 29 avril 2011**. Tous les jeunes intéressés (du CM1 à la 1ère) peuvent encore faire acte de candidature jusqu'au mardi 12 avril. Renseignements en Mairie au 05 57 83 82 00.



Résultats des élections cantonales sur la commune de Cadaujac

Inscrits : 3581 – Votants : 1695 / 47,33 % – Exprimés : 1585 / 44,26 %
F. Gazeau : 865 / 54,57 % - B. Fath : 720 / 45,43 %



En Avril
dans le hall de la Mairie
exposition de peintures
et de poteries par
**l'atelier de
La Barbouille**



PHARMACIE DE GARDE

Avril

Dimanche 03	Desbordes à Martillac	05 56 72 01 14
Dimanche 10	Blondel à Saint Morillon	05 56 20 20 75
Dimanche 17	Centre à Léognan	05 56 64 75 58
Dimanche 24	Capdeville à La Brède	05 56 20 20 06
Lundi 25	Lafue à Cadaujac	05 56 30 71 07



Secteur Pastoral des Graves

A l'église Saint Pierre de Cadaujac :

- Prière de carême les mardis 5, 12, 19 avril de 17h à 17h15

- **Messe des Rameaux le samedi 16 avril à 18h30**

- Célébration du pardon le mercredi 20 avril à 19h

Puis :

- Messe du jeudi saint le jeudi 21 avril à Saint-Morillon à 19h

- Célébration du vendredi saint le vendredi 22 avril à Saint-Selve à 19h

- Vigile pascale le samedi 23 avril à Léognan à 21h

- Messe de Pâques le dimanche 24 avril à Léognan et à La Brède à 11h

*Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.)
adressez-vous au*

*Centre Saint Jean Baptiste
21 cours Gambetta - 33850 Léognan
05 56 64 75 40*

ENVIRONNEMENT

*Planning de la collecte des déchets
pour le 1^{er} semestre 2011*

Les déchets verts : les mardis 12 avril, 14 juin

Les encombrants : le jeudi 16 juin

*Inscription obligatoire la veille avant 16h au 0 805 020 002
ou par courriel :*

dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

encombrants.montesquieu@groupenicollin.com

Rappel : Sortez vos déchets la veille de la collecte !

Communauté de Communes de Montesquieu

Site de Montesquieu : 1 allée Jean Rostand - 33651 Martillac

Conseillers du Tri aux 05 57 96 01 22 ou 05 57 96 01 24

Horaires déchetteries : du lundi au vendredi de 13h à 18h

- Le samedi de 8h30 à 18h - Le dimanche de 8h30 à 13h

- Fermées les jours fériés.



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

La permanence de l'architecte conseiller Mme Van Der Elst se tiendra le **mercredi 4 mai** sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Notre sélection du mois d'avril : **Ensorceleuse Afrique !**
Découvrez les auteurs africains, les romans situés en Afrique, la poésie et les documentaires sur ce continent aux innombrables contrastes ...

Un grand merci aux personnes qui nous ont récemment fait d'importants et fort intéressants dons de livres.

Amateurs de livres et de lecture, rendez-vous le **dimanche 15 mai** dans la salle annexe du château pour notre **grande vente de livres**.

Renseignements au 66 avenue de Saint-Médard-d'Eyrans ou 05 57 83 12 42 ou bibliotheque.cadaujac@orange.fr

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h. L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous.

CENTRE DE LOISIRS

Vacances de Pâques

Le Centre de Loisirs sera ouvert pendant les vacances de Pâques du **lundi 11 au vendredi 22 avril 2011** pour les jeunes de 3 à 15 ans. Thèmes : sports et musique.

Inscriptions en mairie à partir du **mercredi 16 mars jusqu'au mercredi 6 avril**.

Recrutement des Animateurs

Les jeunes intéressés par un poste d'animateur pour cet été doivent faire acte de candidature avant le mercredi 4 mai en écrivant à : M. le Maire – Hôtel de Ville – 3 place de l'église – 33140 Cadaujac.



GROUPE SCOLAIRE ALIENOR D'AQUITAINE

Inscription Scolaire pour la rentrée de septembre 2011.

Inscription et Admission du **lundi 14 mars au vendredi 8 avril 2011**.

L'inscription se fait en Mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

A l'école maternelle l'admission se fait auprès de la Directrice, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

A l'école élémentaire l'admission se fait auprès du Directeur, sur rendez-vous, avec la fiche d'inscription de la Mairie et le carnet de santé de l'enfant.

Un certificat de radiation est demandé uniquement pour les enfants déjà scolarisés en cycle élémentaire sur une autre école.

Ecole maternelle : 05 57 83 82 11 ou 05 56 30 89 55 -

Ecole élémentaire : 05 57 83 82 10 - 8h30 à 12h et 13h30 à 16h



Marché Dominical

Le marché de plein air se tient tous les dimanches matins de 8h à 13h sur la place de l'église.

Dimanche 10 avril - Marché de producteurs Animations - Produits du terroir

DONNEZ VOTRE AVIS POUR REUSSIR ENSEMBLE NOTRE AGENDA 21



Votre avis et vos préoccupations sur l'énergie, l'environnement, l'habitat et le cadre de vie, les transports, les dérèglements climatiques et leurs conséquences, le progrès... nous intéressent.

Donnez votre avis !

Un registre de concertation est ouvert au public et un questionnaire est disponible en téléchargement direct

avec saisie en ligne à l'adresse

www.agenda21cadaujac.fr

LES 100 ANS de Mme Lucienne Malblanc



Lucienne Malblanc née Dubern a fêté ses 100 ans le 28 février 2011 !

M. le Maire et Mme M. Bourrousse, adjointe au CCAS, sont venus saluer cette nouvelle centenaire sur notre commune. Arrivée en 1952 à Cadaujac, Lucienne a fréquenté régulièrement le Club du 3ème âge, jusqu'à ce que son état de santé ne le lui permette plus.

Elle vit chez sa fille et son gendre depuis 1988, au milieu de sa famille, avec ses 3 petits-enfants et ses 5 arrière-petits-enfants.

Sur la photo Mme Malblanc est entourée de sa fille et de son gendre, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, de M. le Maire et de Mme Bourrousse.

ECOLE ELEMENTAIRE ALIENOR D'AQUITAINE

Il neigeait à Cadaujac, neigera-t-il à Campan ?

Gage de sérieux, à la fin de l'école élémentaire, les CM2 préparent la classe de découverte du milieu montagnard, du dimanche 3 au vendredi 8 avril, en Hautes-Pyrénées.

Grâce au soutien de la municipalité et des familles, un voyage d'une semaine a été programmé durant lequel les domaines de l'énergie et de l'aménagement de la montagne seront étudiés.

Vous trouverez leur correspondance sur le site Internet municipal : www.mairie-cadaujac.fr



LIRE ET FAIRE LIRE



« Lire et faire lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et les ouvrir à la littérature.

A Cadaujac, ce plaisir de partager est organisé dans le cadre scolaire et périscolaire en lien avec la bibliothèque municipale.

La 1ère période d'intervention (janvier à mars) a été une réussite pour tous : enfants et lecteurs.

Une équipe de bénévoles enthousiastes est en place et accueille des volontaires.

Prochaine réunion : le **lundi 23 mai à 17h30** en mairie.

$$\text{Développement Durable} = \frac{\sqrt{\text{herbe}}}{\text{Amidon de Maïs}^2} \times \text{Biodiversité}$$

ENVIRONNEMENT

Ou comment le Service des Espaces Verts de la Ville change... de « pot »... !

Qu'est-ce qu'un peu d'herbe sur les trottoirs, dans les caniveaux, les avaloirs...

Ce n'est pas un défaut d'entretien, mais bien une volonté de gestion raisonnée et durable des espaces publics, plus respectueuse de l'environnement.

Entre la vision d'un paysage chimiquement aseptisé par les pesticides et les produits phytosanitaires qui s'infiltrent lentement mais sûrement dans les nappes souterraines, et celui qui vit et verdit naturellement, le choix est fait, et les générations futures comprendront clairement cet acte « éco-responsable ».

Respecter la nature en ville et augmenter la biodiversité : c'est la « gestion différenciée », c'est la mise en application concrète du Développement Durable sur notre territoire.

Prochainement, nos services des Espaces Verts effectueront un désherbage « alternatif et expérimental » à base d'amidon de maïs dans le périmètre du Groupe scolaire, place de l'église, avenue de Courréjean, rue Faugères, l'entrée de la rue du Port de Grima... Puis viendront d'autres quartiers... dans le cadre du Plan d'Entretien et de Fleurissement (PEF)

Moins de pots et de kilos en produits phytos, c'est plus de bio pour une ville plus verte...

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 9 mars 2011

Délibération n° 2011 - 1

PROJET LIGNE A GRANDE VITESSE – 4ème VOIE - MOTION

Un comité consultatif a été constitué pour suivre au plus près du terrain, selon les principes d'une véritable gouvernance locale, le dossier sur le projet de la Ligne à Grande Vitesse, avec, pour mission, « d'informer et de simplifier le dialogue à tous les échelons, du riverain jusqu'au décideur, de la renforcer à partir d'enjeux concrets puisés directement à la source et d'impliquer les individus ou leurs représentants dans le développement et les aménagements nécessaires de nos territoires, à condition qu'ils respectent les équilibres urbains, naturels ou agricoles déjà présents ».

Ce comité s'est réuni le 4 février 2011 pour débattre sur l'hypothèse de la mise en service d'une quatrième voie, avec en filigrane, le maintien ou non de l'actuelle halte ferroviaire, en centre ville. Condition sine qua non, a priori, pour la conserver, selon le Maître d'Ouvrage du projet, Réseau Ferré de France (RFF)

Mais a contrario, la non-réalisation d'une voie supplémentaire est synonyme de suppression, pure et simple, de cet arrêt stratégique.

Il convient ainsi de constater que notre territoire péri urbain est totalement dépendant de l'aire métropolitaine bordelaise, avec ses déplacements pendulaires : plus de 80% de la population active travaille à l'extérieur.

On réalise alors combien la suppression de cette halte aggraverait active cette dépendance, et irait à contresens des principes du Grenelle de l'Environnement, dont la réduction des émissions de gaz à effet de serre est un objectif fondamental.

Faut-il alors consentir l'emprise d'une quatrième voie, et s'attendre à davantage d'expropriations le long de cet axe, sans garantie certaine à ce jour du maintien de cette halte ?

Un autre enjeu se dessine : l'établissement public RFF propose, à défaut d'une quatrième voie, de ménager un rapprochement de nos territoires (au sens large, à savoir à l'échelle cantonale) vers les grands pôles urbains, en superposant une gare commune sur Saint Médard d'Eyrans et Cadaujac.

A la première question, « pour une quatrième voie », le comité s'est prononcé contre.

A la deuxième question, « pour le maintien de la gare dans le secteur actuel », il a approuvé.

A la troisième question, « pour une halte à cheval sur les deux communes », il a approuvé.

En conséquence, je vous propose, Mesdames et Messieurs, d'adopter la motion suivante :

Le Conseil Municipal,

- S'oppose à la mise en service d'une quatrième voie dans le cadre du projet de ligne à grande vitesse

- Renouvelle son intérêt de conserver la halte ferroviaire actuelle sans mise en service d'une voie supplémentaire

- À défaut de la conserver dans le secteur actuel, est favorable au projet d'équiper un site équivalent entre les territoires de Cadaujac et de Saint Médard d'Eyrans.

MOTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 2

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU - APPROBATION

Il est proposé au Conseil Communautaire puis à chacun des Conseils Municipaux de modifier les statuts de la Communauté de Communes, principalement pour permettre :

- Le financement des travaux de construction d'un nouveau centre de secours à la Brède pour l'enveloppe incombant aux communes défendues,

- De doter la Communauté de Communes de Montesquieu d'une compétence en matière d'approvisionnement en eau de substitution pour sécuriser et compléter l'alimentation en eau potable du territoire, dans un objectif de gestion équilibrée des ressources, et notamment de réduction des prélèvements dans les nappes profondes surexploitées,

- De considérer d'intérêt communautaire la Zone d'Activités de la Blue, en projet à Cabanac et Villagrains,

- De « toiletter » la rédaction des autres compétences dont dispose déjà la Communauté de Communes de Montesquieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **APPROUVE** la modification des statuts tels que présentés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 3

URBANISME - PARTICIPATION POUR NON-REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT - ACTUALISATION – AUTORISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DÉCIDE** d'actualiser la Participation pour Non-Réalisation d'Aires de Stationnement, à l'occasion de toute opération de construction, d'extension, de création de surfaces de plancher ou de changement d'affectation ou de destination de locaux ou d'immeubles comme suit :

- Indice 1517 - Valeur nette (plafond) : 16 415.10 €

- **FIXE** le montant de cette participation à 80 % du plafond légal, soit 13 132.08 euros par place de stationnement non réalisée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n°2011 - 4

DÉMATÉRIALISATION - TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ - CONVENTION ENTRE L'ÉTAT ET LA VILLE DE CADAUJAC - AUTORISATION DE SIGNER

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 139, et le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 pris pour son application, autorisent la transmission par voie électronique des actes des collectivités qui sont soumis à l'obligation de transmission au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Dans ce cadre, le ministère de l'intérieur a conçu et conduit le programme ACTES (Aide au contrôle de légalité dématérialisé). Ce protocole permet d'envoyer à la préfecture, par voie électronique et sécurisée et de manière presque instantanée, les actes administratifs accompagnés de leurs pièces annexes.

Ce processus de dématérialisation présente un réel intérêt pour notre collectivité en lui permettant notamment d'améliorer son efficacité. Outre l'aspect « développement durable » de cette démarche, la dématérialisation des actes de la commune réduit les délais de procédure, les risques juridiques de recours, les erreurs ainsi que les coûts d'affranchissement et d'impression.

La mise en œuvre de ce service d'administration électronique nécessite l'intervention d'un tiers de télétransmission ayant fait l'objet d'une homologation et la signature d'une convention avec le Préfet. Cette convention, dont le projet est joint en annexe, précise la date de raccordement de la collectivité, la nature et les caractéristiques des actes transmis par cette voie, les engagements respectifs de la collectivité et de la Préfecture pour le fonctionnement de ce processus, ainsi que l'identité du prestataire qui sera retenue à l'issue d'une consultation en cours, lancée sur la base d'un dossier élaboré par la Direction de l'Organisation et de l'Informatique.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 5

INDEMNITE GARDIENNAGE EGLISE - DECISION

Conformément à la réglementation en vigueur, la Commune verse, à la paroisse de Cadaujac, une indemnité annuelle de gardiennage de 58.38 € qui doit être revalorisée tous les ans.

Pour 2011, la revalorisation a été fixée à 0.49 % du montant de cette indemnité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** d'effectuer le versement de l'indemnité de gardiennage, pour l'année 2011, avec revalorisation de 0.49 % du montant de l'indemnité allouée à ce jour, soit :

58.38 € x 0.49 % 58.67 €

Le mandat de paiement correspondant sera donc émis au bénéfice de la paroisse de Cadaujac.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 6

EXTENSION STATION EPURATION - FILIERE BOUES 1ère partie SUBVENTION CONSEIL GENERAL – AUTORISATION D'ENCAISSER

Programme 2010 - Chapitre 20414 - Article 61 / ASSAINISSEMENT - Tranche n° 20.A / Dossier n° 2010/ - Subvention n° 2007-S01596 / Commission Permanente du 26/11/2010 / Montant des travaux : 150 000.00 € / Montant de la subvention : 60 000.00 €

La collectivité bénéficie d'une inscription au Programme Départemental 2010 pour la réalisation des travaux cités en objet.

Le Conseil Municipal ayant déjà adopté le projet général de travaux :

- **APPROUVE** la consistance technique de la tranche retenue au présent programme suivant plans et devis établis par le Maître d'Oeuvre,

- **SOLLICITE** l'attribution de la subvention du Département,

- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence l'Eau du Bassin "Adour Garonne"

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches utiles auprès d'un établissement bancaire et signer le contrat de l'emprunt prévu au plan de financement prévisionnel.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 7

INDEMNITE FORFAITAIRE COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS - PERSONNEL ENCADRANT - ATTRIBUTION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

- l'attribution d'une indemnité forfaitaire complémentaire pour élections, en faveur des personnels ayant accompli des travaux supplémentaires à l'occasion d'une consultation électorale.

- Cette indemnité ne peut être versée qu'aux personnels qui sont exclus du bénéfice des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

- Le crédit global pour : les élections présidentielles, législatives, régionales, cantonales, municipales, référendum et européennes est fixé à 809.04 euros - les autres consultations électorales est fixé à 269.59 euros

- Le crédit global et la somme individuelle maximale seront révisés en fonction du taux de l'IFTS en vigueur et du nombre de bénéficiaires.

- Les crédits budgétaires seront inscrits au chapitre 64.

La présente délibération prend effet à compter du 1er mars 2011 pour ce qui concerne l'attribution de ces indemnités.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2011 - 8

EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE CADAUJAC - PROLONGATION DÉLAI – AVENANTS - APPROBATION -

Conformément à l'article 19.2 du CCAG travaux et compte tenu du dépassement du délai contractuel fixé au 14 janvier 2011, il est nécessaire d'envisager une prolongation de délai.

Ceci permettra entre autres d'obtenir le quitus des services concessionnaires EDF et France Telecom et de déterminer le passage de la Commission de Sécurité, après mise en place des derniers équipements mobiliers.

Les causes amenant à cette nécessité de prolongation, proviennent de plusieurs facteurs concomitants, d'une part, à la réalisation de la première partie des travaux pour obtenir la finition des phases « hors d'eau » et « hors d'air », qui conditionnaient réglementairement le démarrage des travaux de plâtrerie, et d'autre part, au retard dans la réalisation de la maçonnerie de l'aile neuve.

Si vous en êtes d'accord, cette prolongation de délai fera l'objet d'un nouveau planning de recalage établi et notifié aux entreprises.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **ADOpte** les avenants de prolongation de délai, aux marchés relatifs à cette opération pour l'extension et la réhabilitation de la bibliothèque municipale (12 lots),

- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant et à procéder aux formalités de notifications requises.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

4 Abstentions : M. GRENIER, Mme DUCOS, M. PAPIAU, M. LOPEZ

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2011

Dans quelques semaines, et au plus tard avant le 30 avril 2011, nous serons appelés à voter un acte majeur dans la vie d'une collectivité, à savoir le Budget Primitif.

Comme chaque année, le Conseil Municipal est invité, au préalable, à débattre des orientations budgétaires pour le nouvel exercice.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, ce Débat d'Orientation Budgétaire constitue la première étape obligatoire et doit se tenir dans les deux mois qui précèdent l'examen du Budget Primitif.

A défaut, toute délibération ultérieure sur le budget serait entachée d'illégalité.

La tenue de ce débat prescrit par la loi (article L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales) ne constitue qu'un stade préliminaire de la procédure budgétaire dont l'objectif permet à l'assemblée délibérante de discuter des grands axes qui structureront l'élaboration du Budget Primitif pour l'année 2011.

C'est également l'occasion pour les membres du conseil municipal de débattre de la politique d'équipement et de la stratégie financière et fiscale à adopter.

Sa présentation doit, bien évidemment, intégrer les mesures de la Loi de Finances (LOF) adoptée pour 2011 par le Parlement, et notamment celles relatives aux collectivités territoriales.

Pour alimenter notre débat, je vous propose d'évoquer successivement :

1. les données générales sur le contexte économique et budgétaire
2. l'analyse rétrospective de la situation financière de la Ville de Cadaujac
3. les perspectives du Budget pour 2011

COMMISSION SPORTS

Pour la 1^{ère} fois, la commune de Cadaujac va organiser la remise des **Trophées Sportifs**, le **vendredi 27 mai à 18h30** dans le parc du Château.



Les Clubs Sportifs mis à l'honneur sont uniquement les Clubs affiliés aux Fédérations Sportives et organisant des compétitions.

Cette récompense mettra à l'honneur une ou un sportif, ou une équipe par Club. Le choix demeurera entièrement à l'appréciation de chaque Club d'appartenance et devra être accompagné d'une lettre de motivation expliquant en quelques lignes ce choix.

La Municipalité, par ce geste plus que symbolique, veut s'attacher à pérenniser les mérites sportifs au sein de son institution.

Pour cette 1^{ère} manifestation, nous espérons que tous les Cadaujacais, tout âge confondu, participent avec nous, à cette journée, qui se verra parrainer par des personnalités sportives de haut niveau, et sera clôturée par un apéritif.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mme C. Saunier à la Mairie au 05 57 83 82 00.

LGV

Ligne à Grande Vitesse

Tout le monde est concerné !

- Projet catastrophique pour les environnements naturels et humains traversés,
- Projet trop onéreux : 20 milliards d'Euros – Chaque contribuable va payer
- Projet qui entraîne de graves nuisances
- Le passage du TGV engendre des vibrations acoustiques et crée des vibrations dans le sol (à 1,5 km des voies)
- Il faut prévoir une aire de stockage de matériels et de matériaux tous les 50 km
- Une LGV n'évite pas les zones sensibles : urbanisées, ZNIEFF...
- Les LGV favorisent et accélèrent la concentration urbaine au détriment des zones rurales laissées à l'abandon
- Problèmes de circulation dans Cadaujac à cause du devenir des passages à niveaux
- Quel avenir pour la gare de Cadaujac ?
- Si le projet aboutissait : 5 ans de travaux avec passage en permanence d'engins (voiries endommagées...)

Le **Comité Consultatif** est composé de M. Le Maire, des élus des Commissions Urbanisme, Voirie et Environnement, de Présidents d'Associations culturelles et sportives et des représentants de quartiers :

- Quartier Bouscaut – Chantecric : M. Boyé - Quartier Laroche : Mme Duvernet - Quartier Millefleurs : M. Borde - Quartier Delube : M. Collavigny - Quartier de la Gare : M. Labraise - Quartier Armeau : M. Rebière - Quartier Balette : Mme Taffard - Bourg : M. Vayssière - Quartier Paté : M. Lescarret - Quartier des Pins : M. Monge - Quartier Meyney : M. Laffeychine - La Péguillère : M. Daubord - Clairière à Julia : M. Beillot
- Contacts à la Mairie au 05 57 83 82 00.

NON AUX LGV



SEMAINE NATIONALE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 1^{er} AU 7 AVRIL

Thème 2011 :

"Changeons nos comportements"

« Pour une Economie Locale Solidaire »

Pour en savoir plus sur les manifestations :
www.mairie-cadaujac.fr

Du 1^{er} au 7 avril - (Pour les enfants)

Ateliers internes au groupe scolaire Aliénor d'Aquitaine : « Economisons, mangeons mieux, bougeons plus »,

Dimanche 3 avril - (Pour tous)

Journée du Marché : de 7 à 19 heures avec pique-nique convivial sur la place de l'église à 12h30

Lundi 4 avril à 19h30 - (Pour tous)

En mairie, atelier débat : « Renforcer les liens entre générations et territoire »

Mardi 5 avril à 18 h 45 (Pour les Chefs d'Entreprises)

En mairie, atelier débat : « Les entreprises locales, moteur du développement durable »

SCC FOOTBALL

Seniors A : 10/04 Bazas 2 - SCC à 13h30 - 17/04 SCC - Fargues 1 à 15h30 - **Seniors B :** 10/04 SCC - Illats 1 à 15h30 - 17/04 SCC - Montesquieu 2 à 13h30 - **U15 :** 23/04 SCC 1 - Sauveterre à 15h - **U13 :** 02/04 SCC - Monségur à 15h - **U11-1 :** 02/04 SCC 1 - Gironde Réole 1 - SCC 1 - Castets en Dorthe 1 - **U11-2 :** 02/04 SCC 2 - Castres Portets 2 - SCC 2 - Avenir des Graves 2.

Un stage ouvert à tous les licenciés de la FFF est organisé par le Club pendant les vacances de Pâques du **lundi 11 avril au jeudi 14 avril** pour les catégories U15-14-13-12-11-10-9-8-7-6 ans.

Se renseigner pour les inscriptions auprès de Mickael Onori au 06 61 45 28 75.

CLUB AMITIÉ D'AUTOMNE

Mme Lidove, Présidente, rappelle que la prochaine sortie organisée par le Club aura lieu le **mardi 3 mai**.

Le départ se fera à 7h30 aux arrêts habituels pour une arrivée vers 10h afin de visiter les plus beaux jardins du monde à **Royan** (serre tropicale aux orchidées, serre de papillons en liberté, etc.).

Après un repas pris au restaurant de la Plage, nous embarquerons pour une promenade en mer et nous approcherons au maximum du phare de Cordouan.

Quelques places sont disponibles, venez vous joindre à nous pour une belle journée de Printemps. S'inscrire au 05 56 30 70 08 de toute urgence.

Ouverture du Club tous les mercredis et vendredis de 14h à 18h.

LA RANDO CADAUJACAISE

C'est la période des grandes randos : félicitations à l'équipe qui a fait les 50 km de Lalinde ainsi qu'à l'équipe qui a fait Cazats-Langon. Préparez vos pieds et jambes pour les prochaines randos.

Dimanche 03/04 : 40 km de Soussac

Dimanche 10/04 : Promenade découverte à l'Isle-Saint-Georges. Départ à 9h de l'église de Martillac - Rendez-vous à 8h15 à l'Isle-Saint-Georges pour laisser les voitures pour le retour de l'après-midi - 12 km environ - prévoir pique-nique

Dimanche 17/04 : - 47 km du 47 Fumel (dénivelé de 1370m) - 34 km de Tabanac (dénivelé 1007m) - Sauternais 10 - 15 - 25 km

Samedi 23/04 : Cayac pour tous 10 à 16 km

Mardi 26/04 : Budos 20 km - repas tiré du sac

Dimanche 1^{er}/05 : La Sauve Majeure par Rando Sauve : 30 km - 15 km - repas tiré du sac

Pour tous renseignements concernant la randonnée, contacter Mireille Villetorte au 05 56 30 77 33.



BAMACO

L'atelier de peinture " La Collégiale " exposera ses oeuvres le **dimanche 1er mai** salle du conseil municipal de Saucats à l'occasion de la fête du **Sambucus** de 10h

à 18h. Entrée gratuite, venez nombreux.

L'atelier fonctionne tous les lundis de 14h à 17h salle de l'école de musique (derrière la Poste de Cadaujac).

Si vous avez envie de peindre, toutes techniques confondues, dans une ambiance conviviale, venez nous retrouver, il reste encore quelques places.

Renseignements aux 05 56 30 73 28 ou 05 56 30 95 99

ARTS MARTIAUX CADAUJACAIS



Judo

Le Tournoi des 40 ans du Club de Judo a été une véritable réussite ; près de 500 judokas représentant 43 Clubs Aquitains ont répondu présents.

Le moment d'émotion

de la journée fut la présence des 48 ceintures noires, sur les 58 formées entièrement au Club, qui parfois sont venues de très loin, afin de remercier leurs professeurs et leurs dirigeants.

Cette manifestation a été l'occasion de remettre la 58^e ceinture noire à Ophélie Bergadieu, 17 ans, qui pratique également le karaté au sein du Club.

Le Bureau et le professeur remercient les bénévoles et le nombreux public qui se sont relayés toute cette journée au gymnase du Collège ainsi que Sato et Annie Lopez pour leur 40 ans de présence, sans relâche, au sein du Club.

Mme Lopez, Présidente, remercie M. Gazeau, maire et les élus présents à cette grande journée.

TENNIS CLUB

Championnes départementales minimes filles.

Félicitations à l'équipe minime filles du Tennis Club de Cadaujac : Charlotte

Fierfol (30/1), Alexia Glover (30/2), Chloé Dubusse (30/4).

Elles ont fait un parcours sans fautes pour cette année 2010/2011 en équipe jeunes.

De belles victoires à La Teste Tennis Club 1, Saint Bruno Union 1, Ludon US1, Saint André de Cubzac, Gradignan où Charlotte Fierfol a fait une perf. à 30.

Ces victoires leurs ont permis de parvenir en phase finale contre Villa Primrose où, là encore, elles se sont imposées en remportant cette finale départementale 3/0. Nous leurs souhaitons une belle année 2011 avec plein d'autres victoires et de performances. Félicitations encore.



Association "JANY STELLA"

Pour l'animation musicale de vos soirées associatives, Fête des voisins, pensez à faire appel à « Jany Stella » : chanteuse, dj, clavier.

Renseignements aux 05 56 30 02 39 ou 06 18 38 03 87 ou janinedelcroix@yahoo.fr



AMAP'PLUS

Créée il y a quatre ans déjà, l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) de Cadaujac continue de se développer en distribuant une gamme de produits de plus en plus étoffée.



Résolument tournée vers le maintien d'une agriculture locale, respectueuse de l'environnement, pratiquée dans des fermes ou exploitations à taille humaine, elle demande un véritable engagement de ses adhérents auprès des producteurs (paiement d'avance, engagement d'achat sur plusieurs mois ou à l'année, visite des lieux de production, aide ponctuelle sur l'exploitation...) comme au sein de l'association (coordination des contrats, aide à la distribution, gestion des permanences, administration du blog, trésorerie...)

La plupart des produits proposés sont issus de l'Agriculture Biologique et certifiés (oeufs, fromage de chèvre, légumes, veau, boeuf, agneau, volailles, bière, vin, jus de raisin), d'autres sont en conversion, sans traitement après récolte (fruits) ou produits de manière traditionnelle (poisson de l'Atlantique, huîtres non triploïdes, chapon fermier).

L'Amap limite volontairement le nombre de ses adhérents afin de pouvoir conserver un esprit convivial et familial. Quelques places sont encore disponibles, à l'exception des légumes dont la production n'est pas encore suffisante.

Pour tout renseignement : merci d'écrire un mail à amapcadaujac@yahoo.fr ou vous présenter lors des distributions, le mercredi entre 18h30 et 19h30 salle n°3 dans le Parc du Château (près du préau).



Association 123 SOLEIL

Prochainement sur Cadaujac : la mise en place d'un chemin piétons entre nos deux écoles, ainsi qu'un nouveau stationnement des véhicules au niveau de la garderie élémentaire.

L'association 123 soleil, demande aux parents de bien vouloir respecter ce nouvel aménagement et vous rappelle que 3 parkings sont à votre disposition.

Votre civisme sera le garant d'une bonne entente entre piétons et automobilistes.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier M. le Maire et M. Bernard, pour leur investissement, et M. Jordana pour la finalisation du projet.

Information pour les parents de l'école maternelle : Suite au dernier conseil d'école en maternelle, nous avons constaté que l'investissement des parents au niveau de l'école, que ce soit pour les sorties (prochainement piscine) ou pour les manifestations (marché de Noël, kermesse) est de plus en plus faible. Cette situation, si elle persistait, pourrait devenir pénalisante pour les prochains projets éducatifs.

Pour le bonheur et la sécurité de vos enfants, pensez à donner un peu de votre temps !

RCC - RUGBY

Championnat Côte d'Argent, Seniors 1 et 2 – 2^{ème} phase – Brassage : promotion Honneur.

Dimanche 03/04 : Le Bouscat – Cadaujac ;

Dimanche 10/04 : Cadaujac - Gabarret ;

Dimanche 17/04 : Castillon – Cadaujac.



KARATE CADAUJACAIS

A l'occasion de la compétition inter-club du 27 mars, c'est avec plaisir que nous remercions nos partenaires pour la tombola qui s'est déroulée pendant la manifestation :

Le jardin des elfes à Cadaujac ; Le fruitier des Graves à Cadaujac ; Le lotus blanc ; Carrefour Bègles ; Caudalie ; Le restaurant "Chinois Gourmand " à Pessac ; Mme Guzman fleuriste à Léognan ; Mme Daisy Armoët-Jorge peintre.

C'est grâce aux efforts et à la motivation de chaque adhérent du Club que l'on a pu organiser et mettre en place cette rencontre sportive empreinte de convivialité.

La saison n'est pas finie pour autant, il reste encore des compétitions à venir le 3 avril et le 30 avril pour nos jeunes samouraïs, ainsi que des stages avec des grands maîtres de Karaté.

Pour tous renseignements contactez Mme Deglise au 06 87 33 94 01.

ACP TRICOT

L'association est ouverte le mardi de 14h à 18h et le vendredi de 18h à 20h.

Toutes les personnes intéressées par cette activité sont cordialement invitées à se joindre à nous, soit pour pratiquer leur passion du tricot ou pour apprendre.

Le lieu de travail se trouve dans la salle du « Club Amitié d'Automne » dans le Parc du Château. Nous acceptons aussi tous les dons de laine.

Pour tous renseignements, téléphonez à Rose au 05 56 30 72 34.

TWIRLING

Le Club de Twirling de Cadaujac remercie toutes les personnes qui ont participé à son action « crêpes » afin d'aider au financement de nouveaux justaucorps pour la saison 2010-2011.



Les résultats obtenus, notamment lors du Championnat de la ligue les 12 et 13 mars dernier, ont été très satisfaisants pour notre Club et nous félicitons tous nos athlètes !

Résultats N3 : Solos : Benjamines : Flavie Maurat (3^e), Anaïs Dias (7^e), Cyrilla Liabaste (16^e) - Minimes : Camille Dorlanne (7^e) - Cadettes : Anaïs Maurat (1^{ère}) - **Equipes :** Benjamines (1^{ère}) - Minimes (4^e)

Résultats N2 : Solos : Benjamines : Célia Naze (5^e), Lou Lalande (7^e) - Minimes : Rachel Sieurac (1^{ère}), Yohan Tomasek Grenier (1^{er}) - Cadettes : Loriane Lalande (11^e) - Juniors : Eva Buisine (1^{ère}), Amandine Delhaie (10^e) - Seniors : Marion Font (1^{ère}), Emilie Barbe (4^e), Marjorie Deguillem (5^e), Vanessa Boulesteix (7^e), Eloïse Garcia (8^e) - **Duo Juniors :** Savannah Naze et Amandine Delhaie (1^e) - **Equipes :** Juniors (1^{ère}) - Minimes (2^e) - Cadettes (3^e)

Résultats N1 : Solos : Minimes : Clément Buisine (1^{er}) - Seniors : Gaëlle Hodoul (2^e), Mélissa Naze (3^e), Cindy Font (5^e) **Duos Seniors :** Marion Font et Gaëlle Hodoul (2^e) - Estelle Duport et Eloïse Garcia (3^e) - **Equipes :** Seniors (1^{ère}) - Groupe 12 (1^{ère})

Nous attendons les résultats nationaux des N1 et N2 afin de connaître ceux et celles qui seront sélectionnés pour les 1/4 de finale mais nous pouvons déjà féliciter les sélectionnées N3 : Flavie et Anaïs Maurat, Anaïs Dias et l'équipe benjamine.

Le critérium de la Gironde et le Challenge Marie-Lou se dérouleront le **dimanche 3 avril** au gymnase de la Marègue à Cenon.

12^{ème} Promenade découverte du Canton de La Brède



DIMANCHE 10 AVRIL

Pour tous, une randonnée printanière d'une journée pour faire connaissance avec le patrimoine et les chemins du Canton de La Brède. Cette année nous vous invitons à découvrir le village d' **Isle-Saint-Georges**.

Départ à 9 h de l'église de Martillac - Arrivée vers 12h à l'Isle-Saint-Georges
12 km environ - Prévoir le pique-nique et le retour de l'Isle-Saint-Georges...

Promenade organisée par la Communauté de Communes de Montesquieu,
l'Office de Tourisme de Montesquieu, l'association Savoirs et Images en Graves Montesquieu,
la Réserve Naturelle géologique.

Plus d'infos : Office de tourisme de Montesquieu 05 56 78 47 72 ou www.tourisme-montesquieu.fr



Les cloches sont de retour... à Cadaujac

Petits Cadaujacais, de 3 à 12 ans, venez explorer le Parc du Presbytère (derrière l'église)



Lundi 25 avril

Pour une chasse aux oeufs

Ouverture et départ de la chasse à 15h15
Parcours de jeux et activités créatives

Participation gratuite - Buvette et restauration sur place

Tombola au profit de l'association 123 soleil,

Association des parents d'élèves des Ecoles de Cadaujac, organisatrice de la manifestation.

1^{er} lot : Un Vélo enfant 24 pouces - 2^e lot : des rollers pour enfants

et de nombreux autres lots.

Vente des billets à partir de 14h45 avant le départ de la chasse - Prix du ticket : 1,5 €.

Parents, pensez que chaque action que nous organisons demande beaucoup d'énergie et d'investissements ; ceci dans le but de financer des projets pour les deux écoles.



Théâtre

VENDREDI 29 AVRIL

à 20h dans la salle du château

L'atelier CALC Adultes

vous présente



“J’habite chez ma cousine”

La pièce sera suivie de quelques sketches.

Renseignements auprès de Nathalie au 06 07 60 71 92 - calc33.blogspot.com